

FONDATION



DU
PATRIMOÏNE



FONDATION
FRANSYLVA

sous égide de la Fondation du patrimoine

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 7 SEPTEMBRE 2022

SAUVONS LES FORÊTS FRANÇAISES !

UNE COLLECTE DE DONS EXCEPTIONNELLE
APRÈS LES INCENDIES DE CET ÉTÉ

www.fondation-patrimoine.org

CONTACTS PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE

Directrice presse et presse événementielle
Laurence Lévy

Téléphone
06 37 84 67 26

Mail
laurence.levy@fondation-patrimoine.org

Adresse
153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly

Site
www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

facebook.com/fondation.patrimoine

@fond_patrimoine

@fondationdupatrimoine

FONDATION FRANSYLVA

Délégué général

Henry Billaudel

Téléphone
06 32 21 49 43

Mail
fondation@fransylva.fr

Site
www.fransylva.fr/mecene-don-foret-de-
main-fondation.html



© Sylvain THOMAS - AFP

A la suite des terribles incendies qui ont ravagé les forêts françaises cet été, la Fondation du patrimoine et la fondation Fransylva se mobilisent pour lancer une collecte de dons exceptionnelle. Celle-ci permettra aux nombreux citoyens, entreprises ou associations qui souhaitent manifester leur solidarité de soutenir des actions de reconstitution et de sauvegarde des forêts françaises.

L'ensemble des dons qui seront collectés servira à financer des actions locales d'intérêt général pour la prévention des incendies, la préservation de la biodiversité et la réhabilitation des forêts incendiées. Un premier palier de collecte fixé à 100 000 € permettra de financer plusieurs de ces projets de sauvegarde avant la fin de l'année.

► Pour faire un don :

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/sauvons-les-forets-francaises

Les fonds recueillis serviront à financer trois types de projets :

- ▶ le développement de moyens de défense des forêts contre l'incendie (DFCI) comme la réfection ou l'amélioration de pistes ou d'aires de retournements pour faciliter l'accès des secours, l'ouverture de coupe-feux et la réalisation de réserves d'eau et de points de pompage ;
- ▶ l'aménagement de bordures de cours d'eau, de mares, étangs et zones humides en forêt afin de préserver les réserves d'eau et la biodiversité forestière ;
- ▶ la réhabilitation des zones forestières brûlées, pour favoriser la restauration de la biodiversité et la protection des sols. Les projets soutenus porteront sur des zones forestières ne faisant pas l'objet d'une exploitation ou valorisation économique par les propriétaires qu'ils soient publics ou privés.

Dès la fin de cette année, plusieurs projets seront sélectionnés en vue d'une réalisation avant l'été prochain. Ces initiatives peuvent être mises en œuvre rapidement. A titre d'exemple, la création d'une mare forestière coûte environ 15 000 € ; la plantation d'arbres sur un kilomètre en bordure de ruisseau environ 10 000 €.

Ces projets seront sélectionnés par un jury composé de représentants de la Fondation du patrimoine et de la fondation Fransylva, ainsi que d'experts.

Un patrimoine en péril, essentiel pour la santé des écosystèmes et la lutte contre le réchauffement climatique

L'été 2022 s'achève sur un constat très lourd : 62 000 hectares de forêt française ont été ravagés par des incendies depuis le début de l'année, 7 fois et demie plus que la moyenne observée sur les 15 dernières années. C'est un terrible record qui risque de se renouveler. La France entière est encore sous le choc de ces images d'incendies qui ont dévasté des milliers d'hectares de forêts dans le Sud-ouest, en Bretagne et ailleurs en France cet été.

Le Sénat¹ a récemment mis en avant l'ampleur des risques à venir avec le changement climatique : d'ici 2050, les feux de forêts seront plus nombreux, plus étendus, les périodes à risques trois fois plus longues. Alors que la forêt métropolitaine française couvre aujourd'hui **31% du territoire et absorbe 50 millions de tonnes de CO2 chaque année**, soit 15 % de nos émissions brutes de gaz à effet de serre², il est plus que jamais urgent de préserver, maintenir et développer des forêts en bonne santé et résilientes.

- ▶ *En savoir plus sur la [fondation abritée Fransylva](#), sous égide de la Fondation du patrimoine.*

¹Rapport d'information de la Commission de l'Aménagement du territoire et du développement durable du 3 août : « Feux de forêts et de végétation : prévenir l'embrasement »

² Publication de l'Institut national de l'information géographique et forestière : « La forêt au chevet du climat ? »